

LE CAMEROUN QUE NOUS VOULONS POUR LES 7 PROCHAINES ANNÉES
DEMANDES ÉLECTORALES AU CAMEROUN
PAR LE MOUVEMENT POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE AU CAMEROUN



Introduction

Le Bassin du Congo, deuxième plus grande forêt tropicale humide au monde après l'Amazonie, constitue une réserve de carbone d'importance mondiale et régionale pour la régulation du climat. Il fournit de la nourriture, de l'eau douce, des abris et des médicaments à des millions de personnes, et abrite de nombreuses espèces sauvages, y compris des espèces menacées.

Pourtant, il est confronté à des menaces croissantes liées à un modèle colonial d'exploitation des ressources, qui conduit à une faible reconnaissance des aires du patrimoine autochtone et communautaire et sans amélioration systématique des conditions de vie des dites communautés locales et autochtones. Le faible suivi des activités d'exploitation des ressources naturelles, l'expansion de l'illégalité, de la

corruption et la répartition inéquitable des revenus générés impactent négativement les communautés locales et les peuples autochtones, le climat et les écosystèmes qu'il abrite.

Le Cameroun fait partie des six pays du Bassin du Congo et est également confronté à ces menaces. En réponse, Greenpeace Afrique a initié le **Mouvement pour la Justice Climatique (CJM)** au Cameroun, qui mobilise la société civile, les communautés locales et autochtones ainsi que les jeunes autour d'une vision partagée de la justice environnementale et de la gouvernance durable des ressources naturelles.

Le Mouvement compte quarante membres présents dans les dix régions du Cameroun. Il s'articule autour de quatre axes d'intervention principaux : **adaptation et atténuation du changement climatique, justice climatique, collaboration et partenariats, éducation et plaidoyer.**

À la veille de l'élection présidentielle, le Cameroun se trouve à un tournant décisif. Les décisions prises aujourd'hui façonneront l'avenir de notre environnement, de nos communautés et de notre développement national pour les générations futures.

Il est temps d'adopter un leadership audacieux et visionnaire, déterminé à apporter des solutions concrètes aux défis urgents auxquels notre pays est confronté. Aujourd'hui plus que jamais, le Cameroun a besoin que des mesures courageuses et significatives soient prises pour relever les défis climatiques les plus pressants.

Nous, le Mouvement pour la Justice Climatique et les communautés que nous représentons, ne demandons pas de promesses, mais des engagements concrets. Nous ne réclamons pas de discours, mais des politiques audacieuses, inclusives et équitables. Le changement climatique n'est pas un enjeu secondaire : il est au cœur de notre avenir commun.

Nous appelons chaque candidat à la présidentielle à intégrer activement les priorités climatiques et environnementales dans son programme national. En particulier, nous appelons le futur président élu à intégrer les actions vitales suivantes pour l'avenir du Cameroun :

1. PROTÉGER ET PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT NATUREL ET LA BIODIVERSITÉ AU CAMEROUN

Les écosystèmes terrestres (forêts et savanes) ainsi que les écosystèmes aquatiques (mers, fleuves et rivières) du Cameroun sont inestimables pour notre nation et pour la planète. Pourtant, ils sont constamment menacés. Nous avons besoin d'un leadership fort qui s'engage à :

Accroître la conservation et la restauration des écosystèmes. Pour cela, il faut:

- Renforcer la protection des écosystèmes naturels existants, en particulier dans les zones à haute valeur de conservation, ainsi que la protection des herbiers marins, récifs coralliens et mangroves, habitats clés de la biodiversité marine et côtière.
- Lancer des programmes de restauration des écosystèmes dégradés afin de réhabiliter les terres et les forêts (terrestres et aquatiques) affectées par les activités humaines.
- Renforcer les synergies de gestion et de surveillance des ressources transfrontalières.
- Accompagner et intensifier les programmes de reboisement et de reforestation à grande échelle pour restaurer les terres dégradées et étendre la couverture forestière et savanicole.

Combattre l'exploitation illégale des ressources naturelles. A cet effet, il faut:

- Adopter et mettre en œuvre un **plan d'action national pour mettre fin à la déforestation et à la conversion des forêts d'ici 2030.**
- Promulguer les **décrets d'application** de la loi sur les forêts et celle sur la pêche de 2024.
- Mettre un terme au financement des investissements à grande échelle causant la pollution de l'environnement, la destruction des écosystèmes et la dégradation des terres à l'horizon 2030.
- Encadrer juridiquement et soutenir les activités d'observation indépendante afin de renforcer la surveillance des écosystèmes.
- Lutter contre la corruption et renforcer la transparence ainsi que la redevabilité dans l'exécution des projets ayant un impact sur les forêts, les mers et les fleuves.
- Mettre en place un **mécanisme spécifique de protection des défenseurs de l'environnement.**

Promouvoir une économie verte et bleue durable. Ceci demande:

- d'investir dans des industries forestières respectueuses de l'environnement, telles que les produits forestiers non ligneux (PFNL), et promouvoir l'écotourisme afin de réduire la pression sur la forêt tout en générant des revenus durables.
- Promouvoir les pratiques d'agroécologie auprès des communautés locales et des peuples autochtones.
- Prendre les mesures nécessaires pour améliorer la valeur ajoutée des produits forestiers et halieutiques par la transformation locale.

Renforcer la recherche et la résilience climatique. Il est question de:

- Soutenir et promouvoir les résultats de la recherche scientifique et académique sur les écosystèmes, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique.
- Veiller à ce que les politiques et projets environnementaux accordent la priorité aux besoins et aux intérêts des populations, notamment des peuples autochtones et

des communautés locales, en tant que détenteurs de droits et contributeurs clés aux solutions climatiques.

- Garantir que ces communautés bénéficient directement du développement réalisé sur leurs terres.

2. RECONNAÎTRE, PROTÉGER ET RESPECTER LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS LOCALES AU CAMEROUN

Il s'agit d'affirmer un ensemble de droits fondamentaux, essentiels à leur dignité, leur survie et leur autodétermination à savoir:

la reconnaissance juridique et la sécurité foncière. Nous demandons de:

- Reconnaître juridiquement le statut des peuples autochtones par la ratification de la **Convention n°169 de l'OIT relative** aux peuples indigènes et tribaux, et/ou adopter, sur la base de cette convention, une loi spécifique pour la protection de leurs droits.
- Reconnaître et sécuriser les **droits fonciers collectifs** sur les Aires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC), gérées et conservées par les peuples autochtones et les communautés locales.
- Mettre en place des systèmes transparents pour l'enregistrement des sites culturels, la sécurisation des droits fonciers collectifs et la prévention de l'accaparement des terres.

Le renforcement de la participation dans la gouvernance des ressources naturelles. Il faut:

- Institutionnaliser le **consentement libre, informé et préalable (CLIP)** comme exigence légale avant toute exploitation des ressources naturelles sur les territoires communautaires.
- Garantir une **représentation significative** des communautés autochtones et locales dans tous les organes décisionnels liés à l'exploitation des ressources naturelles sur leurs territoires, à tous les niveaux de gouvernance, en imposant des quotas représentatifs.
- Créer des **aires protégées marines à gestion communautaire** et augmenter la superficie maximale des concessions forestières communautaires.
- Simplifier et accélérer les procédures d'acquisition de titres communautaires pour la gestion des ressources naturelles sur leurs territoires.

Autonomisation économique. Il faut à cet effet:

- Financer les initiatives communautaires dans les domaines de la foresterie, de la pêche et de la conservation de la faune, qui contribuent à la gestion durable des ressources naturelles.
- Garantir un **accès direct aux fonds** et un soutien technique aux peuples autochtones et aux communautés locales d'ici 2030 pour protéger et restaurer leurs espaces et encourager une gestion durable et équitable.
- Faciliter l'accès aux marchés pour les produits et services communautaires, notamment l'écotourisme et l'agroforesterie.
- Institutionnaliser les réussites de la foresterie communautaire comme **études de cas nationales** pour attirer les financements des donateurs et intégrer les leçons apprises dans les réformes de la politique forestière.

Justice environnementale et protection culturelle. Pour cela, il faut:

- Remédier aux injustices environnementales historiques et persistantes ainsi qu'aux violations des droits humains par des politiques de réparation et une indemnisation équitable.
- Accorder une attention particulière aux peuples autochtones et aux groupes marginalisés, souvent les plus touchés par les injustices environnementales.
- Protéger les sites sacrés, les paysages culturels et les pratiques traditionnelles liés aux ressources naturelles.

3. AGIR POUR UN AVENIR VERT ET JUSTE : LA JUSTICE CLIMATIQUE

Face à l'urgence écologique et aux inégalités qu'elle exacerbe, agir pour un avenir vert et juste signifie placer la justice climatique au cœur des décisions politiques, économiques et sociales. **Pour atteindre cet objectif, il faut:**

Accélérer la transition énergétique. Cela implique de :

- Élargir l'accès aux **sources d'énergie propres et renouvelables** telles que l'énergie solaire, hydraulique et éolienne, notamment dans les zones rurales et mal desservies.
- Réduire progressivement la dépendance aux combustibles fossiles en encourageant les technologies vertes et en modernisant le réseau énergétique national.

Promouvoir la justice et l'équité climatiques. Il est primordial de:

- Exiger une **évaluation de l'impact climatique** pour les projets à grande échelle qui affectent les écosystèmes et contribuent au changement climatique.

- Veiller à ce que les politiques climatiques accordent la priorité aux communautés vulnérables — femmes, jeunes et peuples autochtones.
- Intégrer la résilience climatique dans les plans nationaux de développement, avec une compensation équitable pour les populations touchées par les catastrophes liées au climat.

Combattre la pollution plastique. Il est nécessaire de:

- Appliquer rigoureusement l'interdiction des **plastiques à usage unique** et promouvoir les alternatives biodégradables.
- Soutenir les modèles d'économie circulaire grâce à des infrastructures de recyclage, des projets de valorisation énergétique des déchets et des initiatives communautaires de nettoyage.

Éducation, innovation et emplois verts. Il est indispensable d' :

- Investir dans l'éducation environnementale, la formation professionnelle et la recherche pour créer une main-d'œuvre verte qualifiée.
- Encourager et soutenir les pôles d'éco-entrepreneuriat et d'innovation axés sur la gestion durable de l'énergie et des déchets.

Renforcer les partenariats internationaux et le financement climatique. Il convient de:

- Mobiliser davantage de **financements climatiques** via les plateformes mondiales.
- Positionner le Cameroun comme **l'un des leaders régionaux en matière de diplomatie climatique et de développement durable**, en honorant ses engagements internationaux (notamment l'Accord de Paris).

Conclusion

Face à l'urgence climatique et à ses impacts déjà visibles sur les communautés camerounaises inondations, sécheresses, insécurité alimentaire, déplacements forcés, le **Mouvement Camerounais pour la Justice Climatique** lance un appel solennel aux futurs dirigeants politiques du pays.

Le Cameroun a une occasion historique de devenir un **leader africain en matière de justice climatique**. Cet appel est une invitation à construire ensemble un avenir où l'environnement, la dignité humaine et la solidarité guideront chaque décision politique.

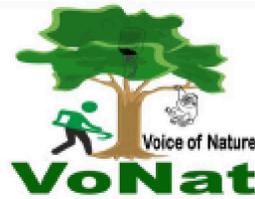
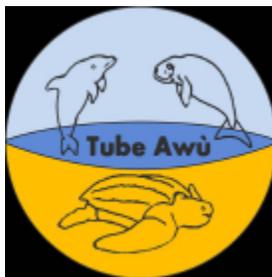
Il est temps d'agir. Pour le climat. Pour les citoyens. Pour la vie.

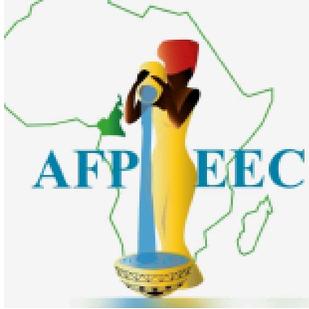




**Green
Development
Advocates**

For a Green Congo Basin





Africans Rising
For Unity, Justice, Peace & Dignity

